



Plan Climat Air Energie Territorial

Bilan du questionnaire de la consultation publique

Contenu

I. Le cadre de la consultation publique.....	3
II. L'organisation de la consultation publique.....	3
III. Questionnaire en ligne.....	4
1. Analyse du profil des répondants	
2. Analyse des réponses	
IV. Réponses par mail.....	15

I. Le cadre de la consultation publique

La Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville a lancé son projet de PCAET en 2019. L'élaboration de ce dernier a permis d'établir un diagnostic énergétique du territoire, de définir une stratégie et un programme d'actions. Le plan a été arrêté en mai 2023. Suite à cela, les 3 instructeurs publics, la MRAE, la Région, et le Préfet de la Région Normandie, ont rendu leurs avis sur le PCAET.

C'est dans ce cadre que la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville a ensuite lancé une consultation publique entre le 7 mars au 21 avril 2024. Celle-ci est encadrée par l'article L.123-19 du Code de l'environnement qui définit :

« Les observations et propositions du public, déposées par voie électronique, doivent parvenir à l'autorité administrative concernée dans un délai qui ne peut être inférieur à trente jours à compter de la date de début de la participation électronique du public. »

Lors des ateliers de concertation, plusieurs habitants avaient fait part du besoin de prolonger de la durée de consultation (qui est règlementairement de 30 jours) pour avoir le temps d'étudier l'ensemble des documents. La CCPHB a donc laissé 15 jours de consultation supplémentaires, soit un total de 45 jours de consultation.

Le présent document est une restitution de la consultation du public.

II. L'organisation de la consultation publique

Plusieurs canaux de communication ont été utilisés :

- **18-22 mars 2024** : Affichage d'un avis d'enquête publique dans les 23 mairies, sur les panneaux de la Ville d'Honfleur et dans les établissements de la CCPHB (Abordâge, Siège d'Honfleur, Antenne de Beuzeville)
- **1 mars 2024** : Publication d'encarts dans la presse (L'Eveil, Pays d'Auge, Ouest France)
- **27 février 2024** : Mail à tous les partenaires du PCAET, aux élus et aux agents de la CCPHB

De plus, plusieurs publications sur les réseaux sociaux de la collectivité ont permis de donner de la visibilité à la consultation (à son lancement, au milieu de la consultation et quelques jours avant la fin).

Pendant toute la durée de l'enquête, les citoyens pouvaient participer en répondant à un **questionnaire en ligne**. Pour les personnes n'ayant pas d'ordinateur à domicile, ou n'ayant pas la capacité de répondre seules au questionnaire, un poste d'ordinateur était mis à disposition dans les locaux de la CCPHB.

Ce questionnaire était une façon de faciliter l'appropriation par les citoyens des éléments contenus dans le PCAET, ce dernier étant un document très détaillé et long. Le questionnaire résumait les principales conclusions du PCAET et permettait aux citoyens de donner leur ressenti vis-à-vis du contenu du plan.



Consultation publique PCAET de la CCPHB

Le PCAET de la CCPHB est aujourd'hui en phase de consultation publique pour une durée de 45 jours. Le but de ce questionnaire est de recueillir l'avis du public concernant les principales conclusions du plan. Le questionnaire permet au public de s'approprier les enjeux du PCAET, et à la CCPHB de prendre en compte les attentes principales des citoyens afin de bien prioriser les actions clés.

Les résultats de ce questionnaire seront synthétisés dans un document bilan qui sera publié sur le site de la CCPHB pendant 3 mois à compter de l'approbation finale du PCAET en conseil communautaire.

Pour les questions avec plusieurs réponses possibles, veuillez classer par ordre croissant (de 1 à X selon l'ordre de priorité).

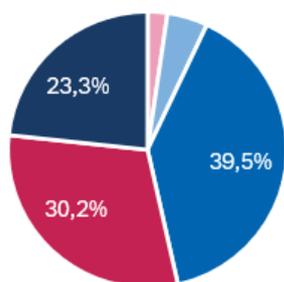
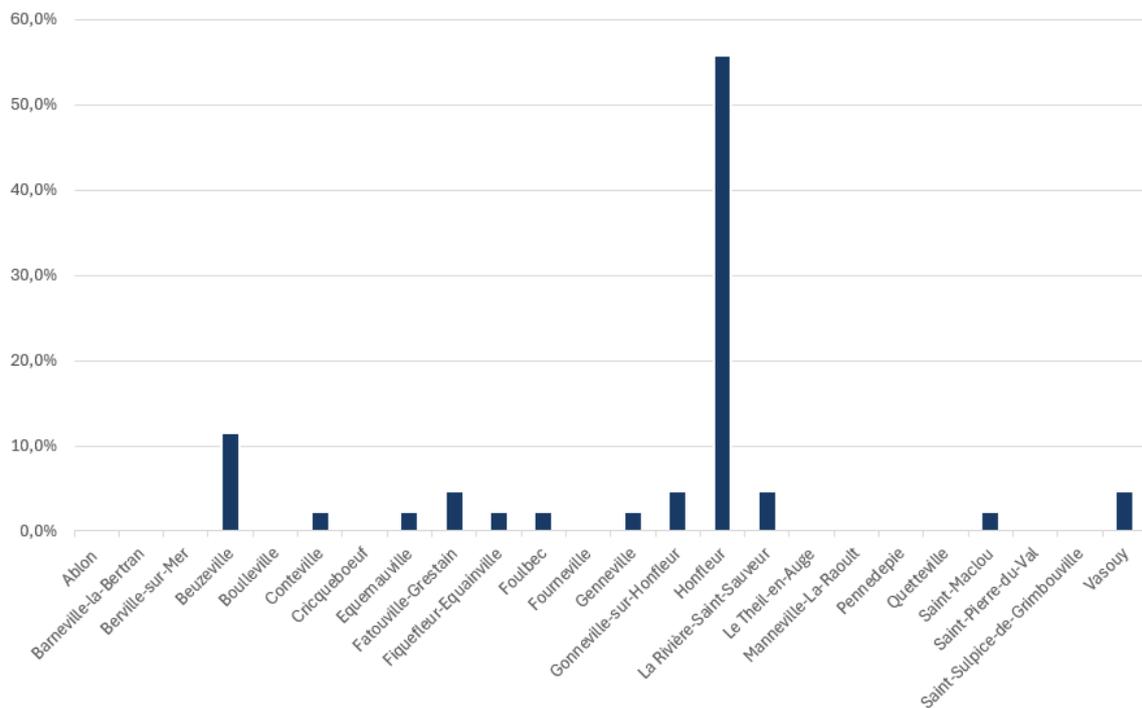
Une **adresse mail dédiée** (pcaet@ccphb.fr) a également été ouverte pour les citoyens ayant des remarques plus globales ou au contraire plus précises qui n'auraient pas été abordées dans le questionnaire en ligne.

Au total, 43 citoyens ont répondu au questionnaire en ligne, et 15 avis ont été reçus par mail dont 3 provenant d'associations.

III. Questionnaire en ligne

1. Analyse du profil des répondants

Les deux communes avec le taux de participants le plus important sont Honfleur (55,8%) et Beuzeville (11,6%), ce qui est proportionnel au nombre d'habitants par commune. Des habitants provenant de 12 communes différentes de la CCPHB ont répondu au questionnaire.

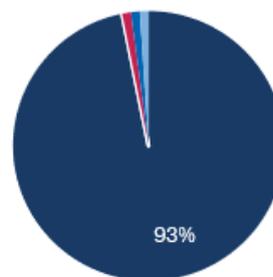


- Moins de 18 ans ■ 18-25 ans
- 26-35 ans ■ 36-50 ans
- 50-64 ans ■ 65 ans et plus

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 36-50 ans avec 39% de participants. Les 50-64 ans représentent 30% des enquêtés et les 65 ans plus de 23%.

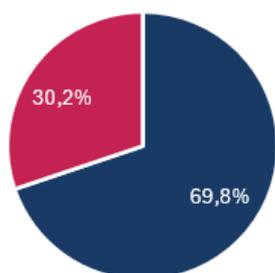
A contrario, les plus jeunes (18-25 ans et 26-35 ans) sont faiblement représentés (7% des répondants).

93% des répondants ont participé au questionnaire en tant qu'habitant. Très peu ont répondu en tant que représentants d'entreprises, élus et employées (2,3% des répondants).



2. Analyses des réponses

Avez-vous déjà entendu parler du PCAET ?



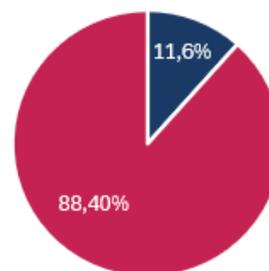
■ Oui ■ Non

Parmi les répondants, presque 70% avaient déjà entendu parler du PCAET avant de répondre à la consultation publique.

■ Habitant ■ Représentant d'association
■ Représentant d'entreprise ■ Elu du territoire
■ Employée

Avez-vous participé aux ateliers d'élaboration du PCAET entre 2021 et 2023 ?

Parmi les sondés, 11% des répondants ont participé aux ateliers d'élaboration du PCAET entre 2021 et 2023.



■ Oui ■ Non

Quelles sont vos préoccupations principales vis-à-vis du changement climatique sur le territoire de la CCPHB ?

Pour cette question, les participants devaient répondre par ordre d'importance parmi 6 réponses à classer. Les résultats indiquent que les préoccupations principales par ordre d'importance sont les suivantes :

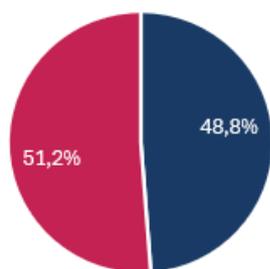
- Les gaz à effet de serre
- La gestion de l'eau
- La préservation de la biodiversité
- La qualité de l'air
- La production d'énergies renouvelables
- La réduction des déchets

Quels sont pour vous les axes prioritaires sur la thématique de l'habitat ?

Cette question sur la thématique de l'habitat proposait également de classer les réponses par ordre d'importance avec 5 choix possibles. Les participants ont estimé que les axes prioritaires sur lesquels agir concernant l'habitat sont :

- La rénovation des bâtiments publics de la collectivité
- Le lancement d'une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat
- Inciter les propriétaires au développement des énergies renouvelables
- Sensibiliser les usagers sur les pratiques de sobriété
- Proposer des aides à la rénovation des bâtiments

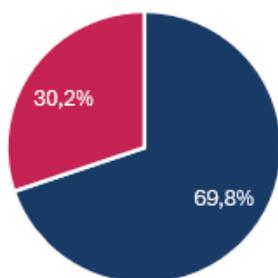
Saviez-vous que la CCPHB propose un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat ?



■ Oui ■ Non

Environ la moitié des participants (51%) ne savaient pas que la CCPHB propose un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat avant de répondre à la consultation.

Etes-vous d'accord avec les résultats de l'enquête mobilité 2022 ?



■ Oui ■ Non

La CCPHB a réalisé une **enquête de mobilité en 2022** qui a permis d'identifier les principales attentes en termes de mobilité :

- La création de parkings extérieurs pour les touristes et visiteurs ;
- Le retour du train sur le territoire ;
- Le développement des pistes cyclables et leur signalisation ;
- Le développement de l'offre de transports en commun ;
- Le développement de parkings pour les habitants des centres-villes.

Les actions 9, 10, 11, 12 du PCAET répondent à ces demandes. Nous avons demandé aux répondants s'ils étaient en accord avec cette enquête mobilité et les principales attentes identifiées.

Quasiment 70% sont d'accord avec l'enquête mobilité. Certains ont donné les raisons de leurs désaccords ainsi que des pistes d'améliorations :

Si non, merci de préciser :

Les espaces piétons ou de respect des piétons sur les voies publiques sans trottoir est à renforcer ; ainsi que les pistes partagées piétons cycles qui font régulièrement les fifoux depuis l'électrification de ces moyens de transport

Le projet ferroviaire est hors de prix en ces périodes d'inflation. Les bus de ville à Honfleur sont souvent vides, il faut les redimensionner, pas les développer. Si les touristes se garent à l'extérieur de la ville, pas besoin de davantage de parkings en ville pour les habitants. De plus, davantage de parkings inciteront plus les habitants à prendre la voiture, ce n'est pas logique.

Limitation de l'accès au centre ville aux gros véhicules camions et bus

OK pour le train mais réduire d'abord le volume global en km.passagers (donc le tourisme) et limiter en priorité les transports les + émetteurs dont l'aérien et la voiture essence. Les pistes cyclables doivent servir aux habitants pour les déplacements utiles, pas aux touristes pour la balade.

Partiellement.

Parkings extérieurs : ok, mais suffisamment éloigné du centre (pas près du bassin de l'Est)

Vélo : créer de façon massive des place de stationnement vélos, limiter la circulation voiture (sens uniques, signalisation, zones piétonnes / vélo).

Train : intéressant mais semble utopique à moyen terme.

Transport en commun : densifier les liaisons de bus

La priorité n'est pas "des parkings pour les touristes", c'est le développement concerté de l'offre de transports en commun (notamment le train), développement basé sur une enquête auprès des HABITANTS pour CONNAÎTRE LEURS BESOINS de mobilité, d'offre de transports en commun. Les cabinets d'étude travaillent avec des données standard qui ne tiennent aucun compte des spécificités des communes, des quartiers, des usagers.

Je ne comprend pas comment le Train peut réduire les GES puisque cela va contribuer à faire venir plus de monde : donc contribuer à augmenter les logements locatifs saisonnier

Il n'y a pas de réponses pour la réelle amélioration des routes à Honfleur compte tenu de l'augmentation du nombre d'habitats.

Je suis d'accord avec les principales attentes, à la condition que ne soient pas concernés que les quartiers touristiques et que le réseau routier soit adapté aux projets immobiliers.

La connexion avec la gare du havre en bus existe déjà et ne nécessite pas l'arrivée du train . L'offre de transport publique a honfleur n'est absolument pas adaptée et les bus sont constamment vides car les trajets ne sont pas direct .les pistes existantes ne proposent qu'une offre pour les touristes. Il faut donc partager la route pour réduire la circulation et la vitesse notamment sur le plateau de honfleur .les parking sur l'extérieur de la ville pour les touristes présent à la journée est vital , ainsi que l'éloignement de l'air des camping cars qui pourrait de facto stocker plus de voitures

L'offre de transport en communs est mauvaise, il faudrait davantage de petits bus à énergies renouvelables, supprimer les gros bus à diesel, construire un parking à touristes à l'exterieur de la ville réclamé depuis plus d'une décennie. Quant à l'offre du train entre Honfleur et GLo elle est plus que secondaire, il vaudrait mieux une bien meilleure desserte en cars entre Pont l'Evêque, Honfleur, Deauville, Pont Audemer, beuseville etc.... Et s'il subsiste suffisamment de fonds publics, une desserte ferroviaire de Deauville à Honfleur ou de Pont l Eveque à Honfleur. En ce qui concerne le vélo urbain, rien n'a été fait. En revanche tout a été fait , et bien fait pour le cyclo tourisme. Beaucoup de honfleurais aimeraient faire leurs petites courses en centre ville en vélo, mais c est bien trop dangereux, car rien n'est fait pour la protection des cyclistes : ni passages signalisés le long des rues, pas de suppression de double sens dans de petites rues alors qu'à sens unique, les vélos peuvent croiser les voitures, quasiment pas de pistes

cyclables, et s'il en existe deux ou trois, elles se terminent en plein carrefour, ou au bord d'un trottoir, car aucune cohérence.

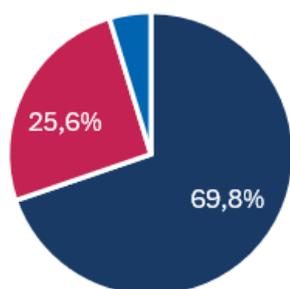
Rien n'est fait pour le vélo vous faites semblant de faire des choses. Faire des parking c'est écologique ?

Les pistes cyclables ne répondent qu'aux besoins touristiques (circuit touristique) mais rien n'est prévu pour réduire le flux de voiture en partageant la route existante en 2 notamment sur le plateau de honfleur

Le résultat de l'enquête doit être complété par les actions suivantes

- créer des parkings perméables aux eaux de pluie, pour éviter des débordements et inondations.
- le retour du train pour aller où ?
- revoir les lignes et horaires de desserte des bus pour éviter de rouler à vide et optimiser leur remplissage.
- éviter la création de parkings en ville pour éviter l'accroissement des embouteillages.
- créer des zone "froides" en ville pour protéger du réchauffement climatique en plantant partout là où c'est possible des arbres et végétaux

Le développement de ces actions vous inciterait-il à utiliser moins votre voiture ?

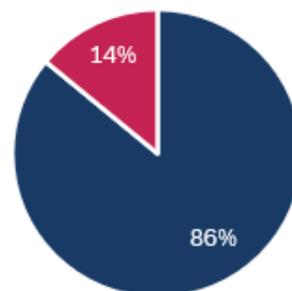


Concernant les 4 actions résultant de l'enquête mobilité, la mise en œuvre de celles-ci inciteraient la majorité des répondants (69,8%) à **moins utiliser leur voiture** ! Cependant pour 25,6% cela ne changerait rien à la fréquence d'utilisation de leur voiture. 2 répondants au questionnaire ne possèdent pas de voiture.

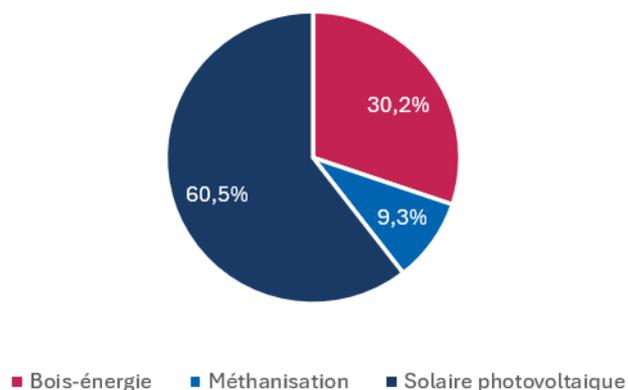
■ Oui ■ Non ■ Je ne possède pas de voiture

Êtes-vous favorable à l'installation des EnR sur le territoire de la CCPHB ?

Une très large majorité de répondants est favorable à l'**installation des énergies renouvelables** sur le territoire de la CCPHB (86%). Seuls 14 % ne sont « plutôt pas favorables ».



Quelles sont pour vous les énergies renouvelables à développer en priorité sur le territoire de la CCPHB ?

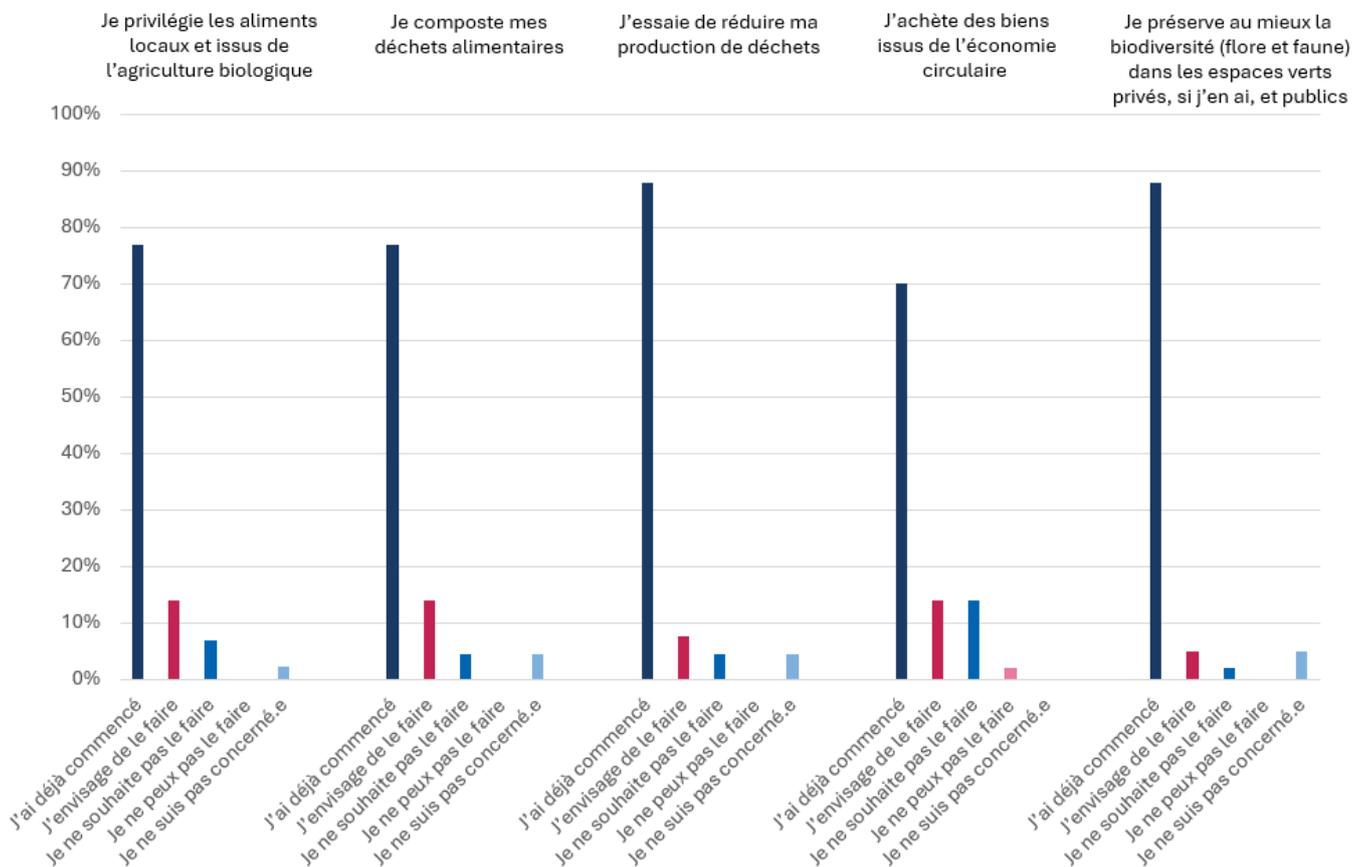
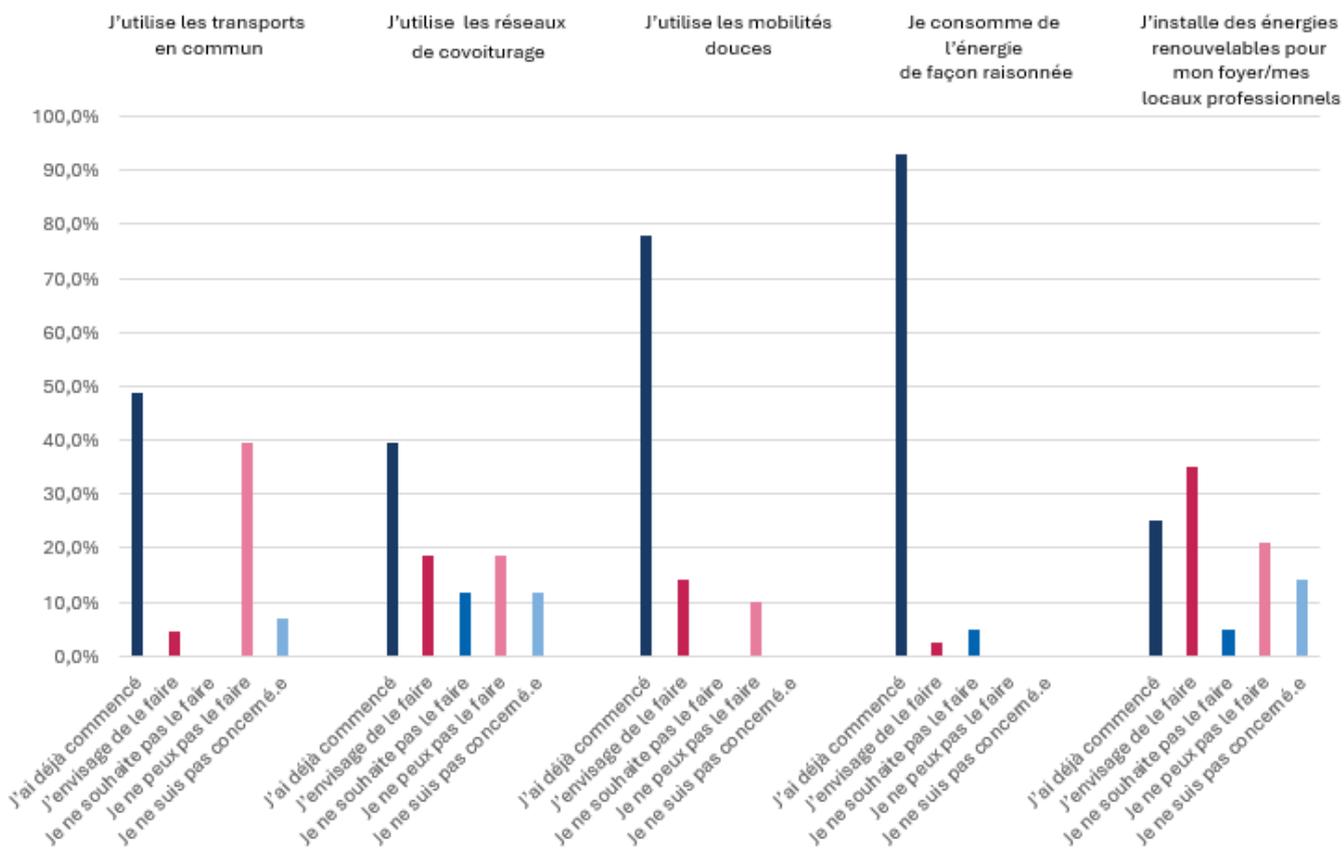


Le questionnaire proposait 3 types d'énergies (le bois-énergie, la méthanisation et le solaire photovoltaïque) car ils représentent un potentiel de développement sur le territoire de la CCPHB (voir diagnostic du PCAET – parties 14 et 15 études de potentiels).

Pour les répondants, l'énergie à développer de manière prioritaire est le solaire photovoltaïque (60%) suivi par le bois-énergie (30%). Enfin, la méthanisation est une priorité pour 9,3% des répondants.

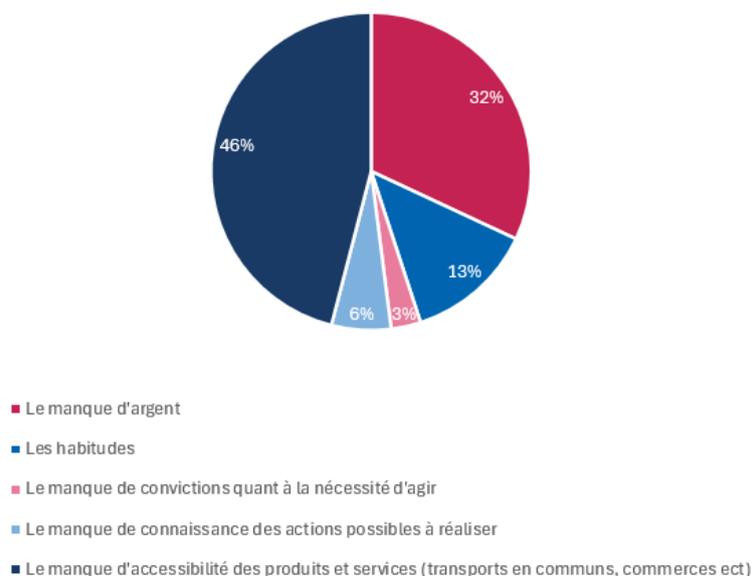
De quelle manière vous mobilisez-vous pour le climat ?

Cette question proposait plusieurs gestes du quotidien à mettre en œuvre pour limiter ses émissions de gaz à effet de serre. Pour chacune des actions, les répondants avaient la possibilité de choisir une réponse parmi celles-ci ; « J'ai déjà commencé », « J'envisage de le faire », « Je ne souhaite pas le faire », « Je ne peux pas le faire », « Je ne suis pas concerné.e ».



Globalement, les habitants ayant répondu à ces questions ont déjà adapté leurs pratiques, notamment sur les transports, la déchets et l'alimentation. Cependant, 3 domaines montrent une participation moins nette : l'utilisation des transports en commun, l'utilisation du covoiturage et l'installation d'énergies renouvelables dans les foyers. Néanmoins, concernant ce dernier thème, une majorité envisage de le faire.

Quels sont les freins qui vous empêchent de faire évoluer vos pratiques ?



Pour les personnes ayant répondu « je ne peux pas le faire » aux questions précédentes, la CCPHB souhaitait connaître les freins qui empêchent les habitants de modifier leurs pratiques.

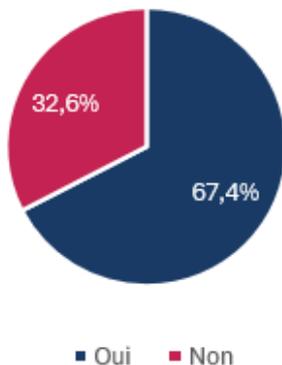
Le manque d'accessibilité des produits et services (transports en communs, commerces etc..) est indiqué comme étant le principal frein à l'évolution des pratiques contribuant au réchauffement climatique puisque cette réponse a obtenu 46% de votes. Le manque d'argent pour réaliser ces actions représente le deuxième frein le plus important avec 32% des votes.

Cette question proposait également des réponses ouvertes, voici les réponses obtenues qui ont chacune reçu 1 vote :

Autres :
Manque des propositions
Pas de manque d'argent mais isoler et changer de voiture, c'est un très gros billet
Habitant en campagne et ayant des horaires variables et devant transporter régulièrement du matériel. Je réside à 30min en voiture de mon lieu de travail, il me serait compliquée d'envisager de prendre le vélo, même si j'aimerais beaucoup.
Le manque de structures et d'infrastructures : pas assez de lignes de transports, pas assez facilement accès au compostage et au broyat. Besoin de trouver des moyens d'inclure encore plus la population

L'augmentation de la taxe foncière et du CFE a mis fin à ma volonté d'investissement
Etant à mobilité très réduite, je suis condamnée à prendre mon véhicule, et aurais apprécié qu'un système de covoiturage soit organisé par la collectivité, ou une meilleure desserte en bus.
La ccphb !!
La taxe foncière exorbitante a ralenti notre investissement
Sobriété forcée
Coût exorbitant de travaux dans ma maison pour remplacer la chaudière au fuel

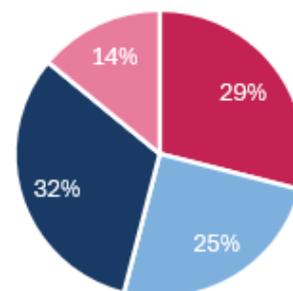
Pensez-vous être bien informé sur les actions de lutte contre le changement climatique ?



Une majorité des répondants (67,4%) pensent être bien informés sur les actions de lutte contre le changement climatique. En revanche, 32,6 % des répondants estiment qu'ils pourraient être mieux informés sur ce sujet.

Comment souhaiteriez-vous être informé des actualités du PCAET ?

Le site de la CCPHB, les réseaux sociaux et les journaux locaux sont les canaux de diffusion les plus importants selon les répondants, chacun ayant recueillie environ 30% des votes.

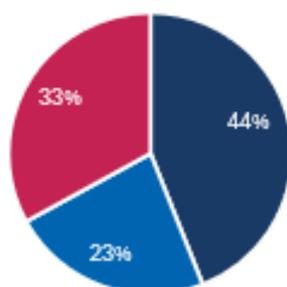


- Dans les journaux locaux
- Sur les réseaux sociaux de la CCPHB
- Sur le site de la CCPHB
- Sur les stands de la CCPHB lors d'événements

Cette question proposait également des réponses ouvertes, voici les propositions des habitants :

Autres :
Une réunion publique avec une présentation aurait été la bienvenue pour répondre directement aux questions de la population.
Médiathèque, réunions
Un tableau de bord des actions et résultats publié régulièrement (1/trimestre) sur le site de la CCPHB
Newsletter CCPHB
Envoi de mails ?
Je ne veux pas être informé, je veux des actions et pas des informations. La protection de notre cadre de vie, rénovation des bâtiments publiques sont oubliées.
Dans le media Honfleur Infos et Ouest France car le P. d'Auge manque totalement d'objectivité.
Réseaux sociaux indépendant de Lamarre
Je souhaite que la CCPHB arrête les études et la communication en prenant à bras le corps les problèmes notamment les déchets. Et arrête ce projet de piscine qui ne répond à aucun enjeux climatiques
Dans l'écho
Par mail

Comment souhaiteriez-vous participer à la vie du PCAET ?



- En participant à des réunions publiques animées par des spécialistes
- En participant à des ateliers ludiques, pédagogiques et artistiques
- En organisant des événements via un collectif, une association

En ce qui concerne leur participation à la vie du PCAET, les répondants sont surtout intéressés par une participation à des réunions publiques animées par des spécialistes (44%). Cependant, ils envisagent aussi de participer au PCAET à travers l'organisation d'événements via un collectif, une association. D'autres encore, souhaiteraient participer à des ateliers ludiques, pédagogiques et artistiques.

Cette question étant également ouverte, certains participants ont pu proposer d'autres modes de participation, voici les réponses obtenues :

Autres :
Jardin communal
Ne souhaite pas participer
En pilotant des projets citoyens avec des moyens dédiés
Il est temps de prendre en compte les habitants

IV. Réponses par mail

Au total, 15 avis plus détaillés ont été envoyés par mail à l'adresse dédiée (pcaet@ccphb.fr). Ceux-ci contenaient des propositions de modifications du PCAET.

Une réponse détaillée sera envoyée à chaque participant par la suite. Le document « motifs de la décision » contient des éléments de réponse pour les remarques exprimées.